



COMMISSION ÉLECTORALE

Réunion du Jeudi 29 Octobre 2020

Président : Michel ROUZAUD

Membres présents : Robert PAULY, Raymond PUJOL, Pierre ALIBERT, Alain PAPY

Assiste à la réunion : Amélia KOSTMANN

En vue de la prochaine assemblée générale électorale qui doit avoir lieu au Fossat le samedi 28 novembre 2020, la commission s'est réunie le jeudi 29 octobre 2020 à 17h dans les locaux du District de l'Ariège de Football.

L'étude des candidatures reçues par la commission était à l'ordre du jour.

Vérification candidature de liste

Une seule liste a été reçue, celle de M. Jean-Pierre MASSE.

Liste des membres :

- 1- Jean-Pierre MASSE (Président)
- 2- Gérard GONZALEZ (Vice-président)
- 3- Gérard GONZALEZ (Secrétaire Général)
- 4- Joël DELEAU (Trésorier)
- 5- Gérald LEPLAY (Arbitre)
- 6- Hugo GARCIA (Éducateur)
- 7- Stéphanie TAPIE (Femme)
- 8- Nicolas FERRIGNO (Médecin)
- 9- Nathalie ADELLACH
- 10- Philippe TEILLOT
- 11- Jean-Bernard MOREIRA
- 12- Andrée BRESSOLLES
- 13- Michel BANES
- 14- Patrick COURTHIEU
- 15- Fabrice TEULIÈRE
- 16- Georges GOIZÉ
- 17- Stéphane JEAN
- 18- Charles BOULBÈNE
- 19- Didier JEANJEAN
- 20- Raymond MIQUEL

Une vérification sur la forme (date affranchissement, envoi LRAR, un seul envoi, carte nationale d'identité fournie) de tous les membres qui la composent a été faite pour s'assurer que le dossier de ladite liste était bien complet et conforme.

Une vérification sur le fond (être majeur, licencié depuis au moins 6 mois, domicilié sur le territoire du district ou limitrophe, déclaration de non condamnation) a également été effectuée par la commission sur l'ensemble des membres de la liste.

Une vérification sur les conditions particulières d'éligibilité a également été effectuée sur :

- Le membre « Arbitre » en activité depuis plus de 3 ans, membre de l'UNAF.
- L'éducateur titulaire du Brevet de Moniteur de Football UEFA, membre de l'Amicale des Educateurs de Football.
- Le médecin inscrit à l'ordre des médecins.
- La licenciée féminine (licence fournie).

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature de liste recevable.
Candidature acceptée et validée à l'unanimité.**

Mme Amélia KOSTMANN n'a pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

**Le Président de la Commission Électorale,
Michel ROUZAUD**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MR' with a large flourish.

**La Secrétaire de séance,
Amélia KOSTMANN**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kostmann' with a large flourish.